



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.29/2009/79  
9 avril 2009

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS**

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements  
concernant les véhicules

Cent quarante-huitième session  
Genève, 23-26 juin 2009  
Point 4.2.13 de l'ordre du jour provisoire

**ACCORD DE 1958**

Examen des projets d'amendements aux Règlements existants

Proposition de rectificatif 1 au complément 33 à la série 03  
d'amendements au Règlement n° 37  
(Lampes à incandescence destinées aux véhicules  
à moteur et à leurs remorques)

Communication du Groupe de travail de l'éclairage  
et de la signalisation lumineuse\*

Le texte ci-après a été adopté par le Groupe de travail de l'éclairage et de la signalisation lumineuse (GRE) à sa soixante et unième session. Il est fondé sur le document GRE-61-03, non modifié. Il est présenté pour examen au Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29) et au Comité d'administration (AC.1) (ECE/TRANS/WP.29/GRE/61).

---

\* Conformément au programme de travail du Comité des transports intérieurs pour la période 2006-2010 (ECE/TRANS/166/Add.1, programme d'activité 02.4), le Forum mondial a pour mission d'élaborer, d'harmoniser et de mettre à jour les Règlements en vue d'améliorer la performance des véhicules. Le présent document est soumis dans le cadre de ce mandat.

Annexe 1,

Liste des catégories de lampes à incandescence et des numéros de feuille, modifier comme suit:

«...»

Groupe 2

À utiliser seulement pour les feux de signalisation, les feux de virage, les feux de marche arrière et les feux d'éclairage de la plaque d'immatriculation arrière:

<u>Catégorie</u>	<u>Numéro(s) de feuille</u>
C5W	C5W/1
H6W	H6W/1
H10W/1	H10W/1 et 2
HY6W	H6W/1
HY10W	H10W/1 et 2
HY21W	H21W/1 et 2
...	...

».

Feuille H10W/1, tableau, modifier comme suit:

«...»

Culot:	H10W/1	BAU9s	selon la publication de la CEI 60061 (feuille 7004-150A-1)
	HY10W	BAUZ9s	selon la publication de la CEI 60061 (feuille 7004-150B-1)

...».

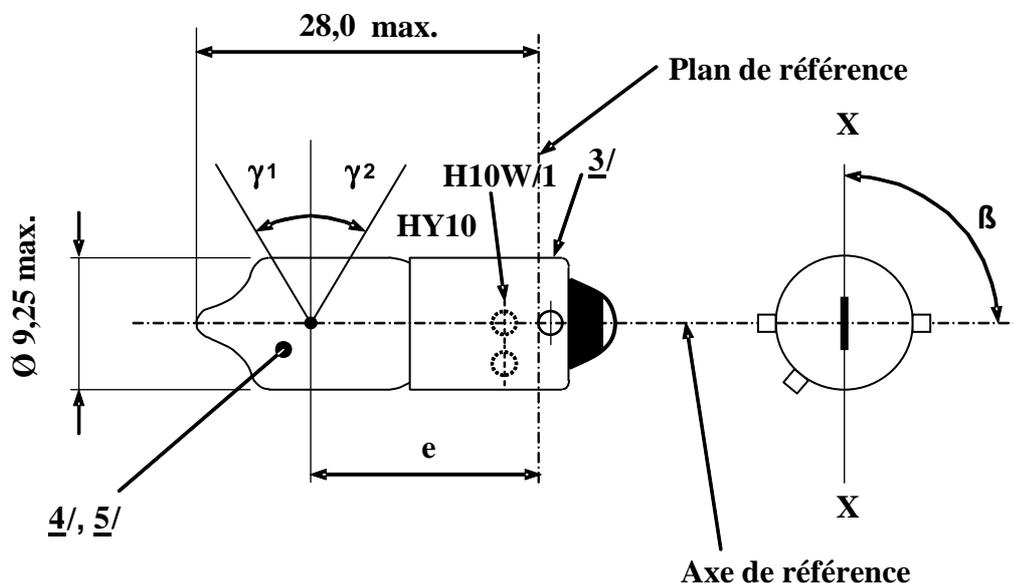
Nouvelles feuilles H10W/1 et 2, entre les feuilles H6W/1 et H21W/1, modifier comme suit (voir pages suivantes):

«

**CATÉGORIES H10W/1 ET HY10W**

**Feuille H10W/1**

Les dessins ont pour seul but d'illustrer les principales dimensions (en mm) de la lampe à incandescence.



Dimensions en mm	Lampe à incandescence de fabrication courante			Lampe à incandescence-étalon
	min.	nom.	max.	
e	14,25	15,0	15,75	15,0 ± 0,25
Déviat ion latérale <u>1/</u>			0,75	0,4 max
β	82,5°	90°	97,5°	90° ± 5°
γ1, γ2 <u>2/</u>	30°			30° min.
Culot:	H10W/1: BAU9s	suivant la publication 60061 de la CEI (feuille 7004-[...])		
	HY10W: BAUZ9s	suivant la publication 60061 de la CEI (feuille 7004-[...])		
<b>CARACTÉRISTIQUES ÉLECTRIQUES ET PHOTOMÉTRIQUES</b>				
Valeurs nominales	Volts	12		12
	Watts	10		10
Tension d'essai	Volts	13,5		13,5
Valeurs normales	Watts	12 max.		12 max.
	Flux lumineux	H10W/1	200 ± 12 %	
		HY10W	120 ± 17 %	
Flux lumineux de référence à 13,5 V environ				Blanc: 200 lm
				Jaune-auto: 120 lm

- 1/ Déviation latérale maximale du centre du filament principal par rapport à deux plans réciproquement perpendiculaires contenant l'axe de référence et dont l'un des plans comprend l'axe X-X.
- 2/ Dans la zone comprise entre les limites extérieures des angles  $\gamma_1$  et  $\gamma_2$ , l'ampoule ne doit pas présenter de zone de distorsion optique et sa courbe doit avoir un rayon qui ne soit pas inférieur à 50 % du diamètre effectif de l'ampoule.
- 3/ Il ne doit y avoir, sur toute la longueur du culot, ni protubérances ni soudure dépassant le diamètre maximal autorisé du culot.
- 4/ La lumière émise par les lampes à incandescence de fabrication courante doit être blanche pour la catégorie H10W/1 et jaune-auto pour la catégorie HY10W.
- 5/ La lumière émise par les lampes à incandescence-étalons doit être blanche pour la catégorie H10W/1 et jaune-auto ou blanche pour la catégorie HY10W.».

-----